

Collex-Bossyinfos

Les nouvelles trimestrielles de la commune

Décharge bio-active

La remise des pétitions



d'un tel site n'ont cessé de fleurir. Quatre pétitions ont tourné durant quelques mois dans les trois communes et au-delà, récoltant finalement plus de 12'000 signatures. Elles ont, sans aucun doute, conduit au gel du projet de l'Etat et aux expertises sollicitées pour la mise en place d'alternatives pour la réduction et la réutilisation des mâchefers.

Pour marquer les efforts de mobilisation consentis pour dire «non» à la décharge et demander vivement que ce processus de recherche de site désormais interrompu soit définitivement abandonné, le 2 mai

Le 25 avril dernier, par communiqué de presse, Luc Barthassat, Conseiller d'Etat, annonçait l'interruption du processus de recherche d'un site pour la création d'une décharge de type D (bio-active) pour les mâchefers.

Rappelons que, le 21 novembre 2017, la commune de Collex-Bossy a été sélectionnée par la direction générale de l'environnement (DGE), parmi sept communes présentes, avec celles de Satigny et Versoix, comme étant l'un des



trois territoires les plus à même d'accueillir la nouvelle décharge. Depuis, et même bien avant, les actions incitant à étudier des solutions alternatives de valorisation de ces déchets et refusant fermement l'implantation

de 2018, les pétitionnaires, les communes de Collex-Bossy, Satigny, Versoix, Agrigenève ainsi que des communes françaises et genevoises, se sont rendus au secrétariat du Grand Conseil pour déposer les listes de signatures récoltées. Le cortège des pétitionnaires et des autorités, escorté par deux tracteurs et accompagné en musique par le groupe «Lèche béton» a marqué avec enthousiasme la suspension d'une douloureuse parenthèse.

Ceux qui ont soutenu les diverses actions, qui ont signé la pétition, sont chaleureusement remerciés pour leur concours. Restons cependant vigilants pour éviter à notre région ces nouvelles nuisances.*



Communications de la mairie

Au revoir chers Communiers



Chers Collésiens,
Chères Collésiennes, chers Bossiotes,

Pour des raisons personnelles, je quitte Collex-Bossy et le canton de Genève à fin août 2018. C'est pour cela que j'ai démissionné de mon poste d'adjointe au maire, ce que je regrette, car je ne termine pas mon mandat.

29 ans dans la commune, à côtoyer des habitants et de fortes personnalités de tous bords. Au début à l'école, grâce à mes enfants, parents, formateurs, ainsi que l'APE, l'ARSCB; puis 23 ans de politique, dont cinq législatures au Conseil municipal, trois ans en tant qu'adjointe, ce sont donc quatre maires avec lesquels j'ai travaillé pour la commune.

Je vais tous vous regretter, mais ayant ma famille à Genève, je ne manquerai pas de venir à Collex-Bossy vous rendre une petite visite.

Je vous souhaite à toutes et tous bonne santé et bonne forme et vous dis à tout bientôt dans notre, votre, magnifique commune.*

Marie-France Dutour, administratrice

20 ans de Conseil municipal, 3 ans à l'Exécutif !

MERCI pour cet engagement pour Collex-Bossy.

C'est maintenant le moment de profiter de ton temps libre, t'amuser, expérimenter, découvrir, prendre soin de toi, ton mari, tes enfants, tes petits-enfants, et jouir de chaque instant de ta vie sans obligation de mairie !

Tu es en partance pour un nouvel avenir plein de promesses,

délecte-toi de tout ce que l'existence peut offrir. Tu l'as bien mérité.

Te croiser à Collex-Bossy nous fera toujours plaisir.

Bonne chance pour cette nouvelle vie et ces nouveaux horizons qui s'ouvrent à toi.*

Le secrétariat

Exécutif communal

Les administratrices déléguées par le Conseil d'Etat, Christiane Favre et Marie-France Dutour, souhaitent un prompt rétablissement à Arnaud Ythier, maire, et Brigitte Carrillo, adjointe au maire, tous deux en incapacité de travail pour une durée indéterminée.

Elles tiennent à rassurer la population ; les affaires courantes de l'administration sont gérées et la formidable équipe des employés communaux mène à bien toutes les tâches qui lui sont confiées. *

Communications communales

Séances du Conseil municipal

Conseil du lundi 12 mars 2018

PSIA

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité une résolution relative au Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) adressée à l'office fédéral de l'aviation civile (OFAC) : prise de position sur le projet de fiche PSIA (PARTIE IIIC) de l'Aéroport international de Genève (AIG). La Commune estime en effet que les objectifs de développement durable et de santé sont intangibles et doivent faire partie du PSIA pour lequel sa prise de position est défavorable. Il est de la responsabilité de la Confédération, du canton et de l'AIG de décider des mesures à prendre pour atteindre ces objectifs.

Conseil du 16 avril 2018

Démission

Le Conseil municipal est informé de la démission de Marie-France Dutour au 30 juin 2018. Pour son remplacement, des élections seront organisées en deux tours, le 23 septembre et, si nécessaire, le 14 octobre 2018.

Comptes 2017

Le Conseil municipal prend connaissance des comptes 2017. Ils sont renvoyés pour examen à la commission des finances.

Conseil du 7 mai 2018

Finances

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité une délibération relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2017 et les moyens de les couvrir et une autre relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2017.

Poste

Le Conseil municipal est informé que, selon le diagnostic d'un professionnel, de l'amiante se trouve dans le sol de la surface commerciale. Dans la surface « habitation » seules les plinthes de l'abri anti-atomique au sous-sol contiennent de l'amiante. Ces deux endroits seront traités afin de pouvoir mettre en location une maison parfaitement saine.

Absence du maire

Le Conseil municipal prend note qu'en l'absence d'Arnaud Ythier pour une durée indéterminée et suite à la démission de Marie-France Dutour pour le 30 juin prochain, un ou une administrateur-trice sera désigné-e par le Conseil d'Etat. *

Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront les **lundis : 10 septembre, 8 octobre, 5 novembre et 3 décembre** dans la salle du Conseil municipal située à la mairie de Collex-Bossy, route de Collex 199, au 2e étage. Les séances sont publiques.

Pétition en faveur d'une épicerie dans l'ancienne poste

Une pétition, signée par près de 150 habitants de la commune, a été réceptionnée en mairie le 14 mai dernier.

Elle fait suite à la décision du Conseil municipal et de l'Exécutif d'attribuer ce local commercial à un physiothérapeute.

Les pétitionnaires demandent à la commune de reconsidérer son choix. Cette pétition a été traitée lors de la séance du Conseil municipal du 11 juin 2018, après le bouclage de cette édition du **Collex-Bossy infos**. De plus amples informations suivront quant à l'examen de cette pétition.*

Déchets

Les déchets de cuisine ne sont pas des déchets de jardin



Depuis le début du mois d'avril, la commune de Collex-Bossy relève les déchets de cuisine. Tous les lundis matins, porte-à-porte, un transporteur ramasse les sacs biodégradables, dûment fermés et conditionnés dans le bidon de levée familial ou dans le container ajouré mis à

disposition par les régies. Les sacs contiennent les épluchures et les restes de repas, entre autres.



Pour les déchets de jardin, branchages et gazon, des emplacements sont prévus aux trois espaces de récupération de la commune.

Merci de ne pas jeter les sacs contenant les déchets de cuisine à ces emplacements!



Ces déchets ne sont pas récupérés pareillement et ne sont pas valorisés de la même manière. De plus, les déchets de cuisine déposés dans les bennes attirent les animaux et les nuisibles.*

Social

Proches aidants

Votre avis est important. Avez-vous déjà entendu parler des «proches aidants»? Il s'agit de celles et ceux qui s'engagent à titre bénévole pour aider une personne de leur entourage, qui en a besoin en raison de son âge et/ou de son état de santé



Chacune et chacun peut être appelé à apporter, à un moment de sa vie, une telle aide de proximité. Cela peut être par exemple une aide au ménage, aux déplacements, aux tâches administratives ou simplement une présence.

De plus en plus de gens s'engagent ainsi, au quotidien, par lien familial ou d'amitié. Si vous apportez une aide à un-e proche, nous aimerions connaître votre expérience et vos besoins. Si vous ne le faites pas, votre avis nous intéresse également.

Les communes de la Rive droite du lac, dont Collex-Bossy, ont élaboré un questionnaire pour comprendre et soutenir les actions dans ce domaine. Il se trouve sur :

Le lien internet : <http://sgjz.mobi/s3/aide-entre-proches>



Le site internet de la commune : www.collex-bossy.ch

La page Facebook de la commune.

Le QR code (à scanner avec votre portable)

Si vous le désirez, la réception de la mairie tient à votre disposition une version papier. L'enquête est anonyme, sauf pour celles et ceux qui désirent laisser leurs coordonnées. En cas de contact de notre part, il se fera uniquement par écrit.*

Environnement

Taille des haies

Rappel des dispositions de la loi sur les routes - L1 10:

Taille des arbres et des haies et entretiens divers

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,5 mètres au dessus de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de ladite voie. Ce travail devra être exécuté à front

des chemins communaux et privés.

Attention, il n'y a pas d'échéance à date fixe, la taille des arbres et haies doit être conforme tout au long de l'année.*



Culture

Binokyo



avec fantaisie et enthousiasme.

En mars dernier, à la salle communale, la troupe de Binokyo du Grand-Saconnex a été applaudie. Tout d'abord les jeunes enfants, très motivés, ont joué une pièce intitulée « Auprès de mon arbre » qu'ils ont créée et interprétée

En deuxième partie de soirée, ce sont des adolescents remplis d'imagination et de talent qui ont rendu hommage à notre bonne vieille Terre avec une pièce intitulée « Miss Terry mystère ».

Un grand merci à Eric Strobino qui, année après année, invite des enfants et adolescents à développer leur imagination, leur aisance corporelle ainsi que leur expression orale.*

Madeleine Westeel, conseillère municipale

Chapelle

Rêves celtiques : Les Celtofools



Le concert du dimanche 6 mai était joyeux et rythmé, avec le trio Celtofools composé de Christine Regard, Christian Goza et Daan Engelbarts, malgré le fait que le concert était dédié à Jacques Vandewalle, membre du groupe décédé deux semaines plus tôt.

Comme le temps, cette musique celtique solaire incitait à la danse : reels irlandais et écossais, gigs et polkas. Tout le monde battait du pied ou dandinait de la tête, en rythme.

Un mélange de sonorités venues des pays celtiques et balkaniques, avec des morceaux des Asturies en Espagne et du Venezuela. La salle était pleine pour accueillir ce groupe talentueux. Et visite surprise de Kees Engelbarts, le père de Daan, qui a accompagné le dernier morceau à l'accordéon.*

Danièle Castle, conseillère municipale



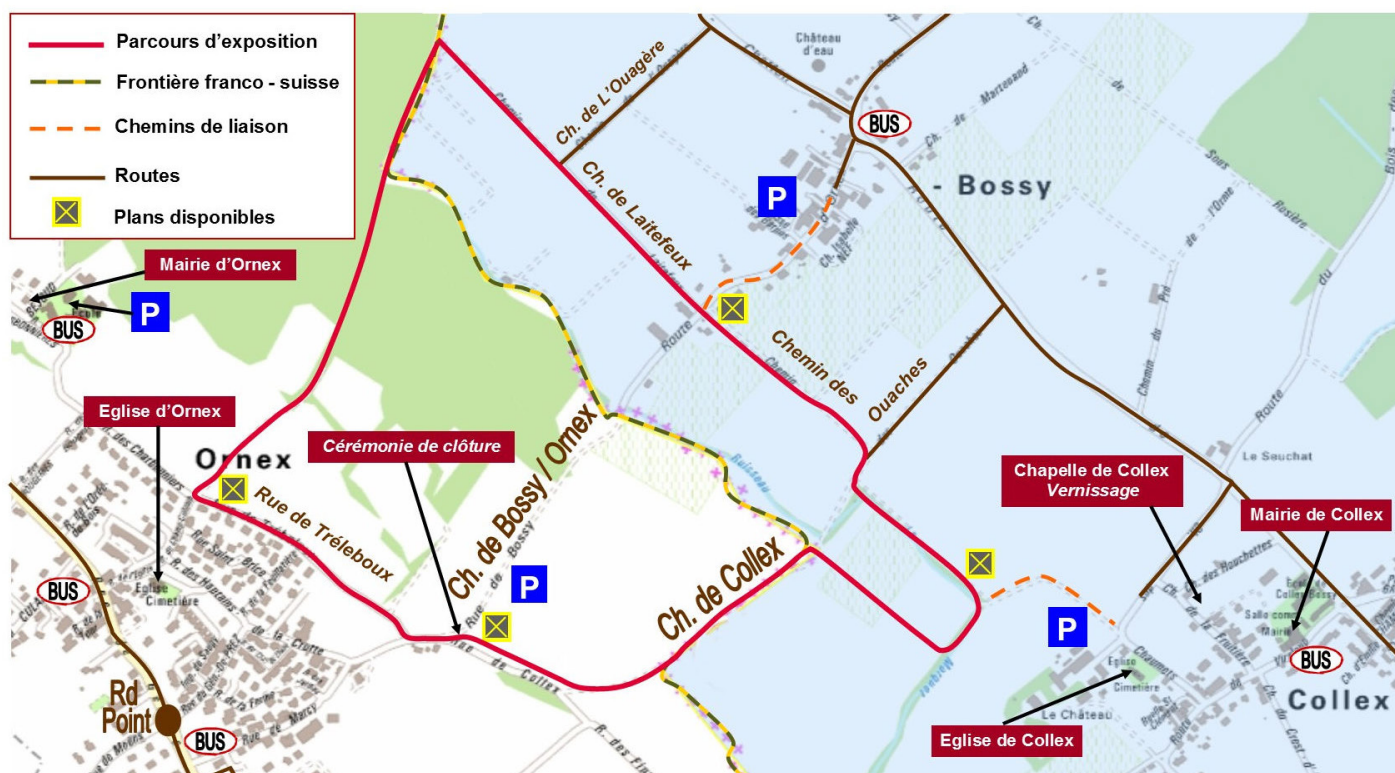
En direct avec la commune

Culture



Art en Campagne

Art en campagne du 7 juillet au 2 septembre 2018



Une exposition estivale champêtre le long d'un chemin transfrontalier...
de l'art à la campagne...
de la campagne autour de l'art...

En famille, entre amis, partez à la découverte d'oeuvres spécialement créées pour l'événement. Pour cette septième édition, laissez-vous guider par vos envies et cheminez librement le long d'un sentier transfrontalier balisé, d'environ six km, sur le territoire des deux communes organisatrices.

L'édition 2018 rassemble des artistes qui exposent leur(s) oeuvre(s) en plein air, dans les champs, le long d'un cours d'eau ou dans la forêt, autour du thème La Cinquième Saison.

L'exposition est gratuite, le sens de la visite est libre!

Le parcours est accessible à tous, praticable à vélo et équipé de nombreux bancs.

Retrouvez toutes les informations et les balades organisées sur www.artencampagne.org.*

Vernissage: samedi 7 juillet 2018, 11h30 à la Chapelle de Collex-Bossy.



Commune de
Collex-Bossy



ORNEX
Commune du Pays de Gex

Jeunesse

Fondue des jeunes

Rendez-vous fixé à 19h à la buvette du stade de football, le 16 mars dernier, pour la traditionnelle Fondue des Jeunes.

La fameuse fondue au fromage préparée par l'équipe de la buvette du FC Collex-Bossy réjouit les estomacs de la trentaine de jeunes qui a répondu présente.

Puis vient le moment crucial : le karaoké. Après un départ quelque peu timide, l'ambiance monte en puissance et la participation au chant devient de plus en plus enthousiaste. Même l'équipe de la buvette et quelques footeux se prennent au jeu.

Finalement, tout le monde chante à l'unisson ce qui nous a conduit jusqu'à minuit et même un peu plus tard pour certains. Pas de carrosse-citrouille, de pantoufles de verre, il est temps de se quitter, même si cela est bien trop tôt.

N'hésitez pas à participer au cru 2019 : de belles rencontres et de beaux échanges vous attendent, soyez-en assurés.*

Les membres de la commission sociale

Camps d'été

CAMPS D'ÉTÉ
À
COLLEX-BOSSY

Ouvert à toutes et tous de 7 à 17 ans

DU 13 AU 24 AOÛT
(WEEK-END EXCEPTÉ)

10 JOURNÉES À CHOIX
Chaque jour un nouveau sport

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

www.campdetecollexbossy.neowp.fr
campdetecollexbossy@gmail.com
+41 76 467 46 36
Facebook: Camps d'été à Collex-Bossy

DÈS 8H
ACCUEIL ET PETIT-DÉJEUNER
(sur demande)

9H
DÉBUT DES ACTIVITÉS

12H À 14H
DÎNER SUR PLACE

17H
FIN DE LA JOURNÉE

VENDREDI SOIRÉE GRILLADE

55.- par jour
50.- dès 5 jours

Organisateurs diplômés Jeunesse et Sport
Nous sommes de la partie.

www.jeunesseetsport.ch

Union suisse des parents d'élèves et enseignants
Confédération suisse
Confédération suisse
Confédération suisse

Office fédéral du sport OFSP



Seniors

Sortie des aînés

La sortie des aînés de la commune a eu lieu le 24 mai dernier. Presque aussi nombreux que les autres années, nous avons embarqué dans deux bus affrétés pour l'occasion.

Nous avons vite rejoint la ville d'Annecy, surnommée Venise des Alpes, plus particulièrement son embarcadère afin de rejoindre Talloires sur le bateau « Allobroge ».

Nous avons rendez-vous pour visiter l'abbaye de Talloires, qui est maintenant un restaurant gastronomique ainsi qu'un hôtel prisé où ont dormi Napoléon III, Winston Churchill, Bruce Willis ou encore Jean Reno. Cette abbaye a vu en 1000 ans séjourner nombre de personnalités. Paul Cézanne y peint notamment « le lac d'Annecy ».

Après avoir visité le jardin potager des moines et l'abbaye où de nombreux concerts sont organisés ainsi que des expositions de peinture, nous avons visité la chambre du prieur.

Un délicieux repas nous attendait ensuite sous les platanes de la terrasse de l'Abbaye. Nous avons bénéficié dans l'après-midi des explications de deux guides du Patrimoine du Pays de Savoie. Découverte de l'église et des anciennes maisons du village ainsi que de l'histoire et des œuvres de peintres célèbres ayant habité ce village.

Après une belle journée où la météo a été clémente, nous



avons rejoint Collex-Bossy.

Last but not least, il faut remercier Danielle Toninato et le secrétariat pour la magnifique organisation de cette sortie, et la vigilance de Yann Delaunay et Andrea Cominetti, les deux sapeurs-pompiers qui nous ont accompagnés.*

Marie-France Dutour, administratrice

Faisons connaissance

Naissance du foot à Collex-Bossy

Joseph Crispini, dit Pino, et Marcel Pesenti, dit Mimi, ont bien des points communs. Tous les deux ont grandi à Collex-Bossy, ont choisi un métier semblable, bijoutier, et ont travaillé 27 ans dans le même atelier à Genève. Ensuite, par choix pour l'un et par une perte de vision partielle (agression

lors d'un match de foot) pour l'autre, ils quittent leur emploi. Pino crée son propre atelier de gravure à Collex-Bossy et Mimi accepte un poste de facteur au village.

Certes, ils se connaissent bien mais ce qui va les souder, c'est le foot. En 1962, ils fondent le club de football avec Louis Girod et l'aventure commence. Un terrain le long de la route de Collex qu'ils doivent aménager leur est cédé et la commune leur prête un local pour des vestiaires dans le sous-sol de l'ancienne école. La fontaine dans le préau leur sert de douche ! Il faudra prendre pelles, pioches et brouettes pour intégrer des douches aux vestiaires. Bien sûr, ces débuts mémorables leur donnent des ailes ! Pino devient président du club et le restera jusqu'en 1981. Mimi et bien d'autres joueurs, très motivés, entraînent beaucoup de Collésiens et Bossiotes à s'inscrire au club et à participer aux différents travaux d'entretien. Tout le village soutient son équipe lors des



matches du week-end.

En 1969, le club obtient un nouveau terrain sur les terres de Marc Burdet et manque de peu la promotion en 1ère ligue en 1970. Il faudra ensuite attendre quelques années pour parvenir à cet objectif. Mimi devient rapidement capitaine, ensuite entraîneur et aujourd'hui, il assure la vice-présidence du club.

Le vent en poupe, le club accueille des équipes nationales et internationales comme Servette, Auxerre, Monaco, Porto... pour des matchs d'entraînement.

Des tournois et des fêtes sont agendés avec la venue de vedettes au programme, on se rappelle la participation de Catherine Lara.

Tout de même un grand regret : trois finales suisses avec les seniors mais aucune de gagnée.

Aujourd'hui, 14 équipes s'entraînent à Collex-Bossy, environ 30 entraîneurs et assistants, et 10 personnes au comité. Et je souhaiterais, dit Mimi, dans un proche avenir, l'installation d'un terrain synthétique.*



Madeleine Westeel, conseillère municipale

Mobilité - Léman Express

Un train toutes les 15 minutes aux heures de pointe



La première étape du Léman Express (futur réseau au gabarit ferroviaire de transport en commun qui desservira Genève et son agglomération transfrontalière dès fin 2019) est lancée dès le 11 juin 2018 avec un train toutes les 15 minutes entre Coppet et Lancy-Pont-Rouge aux heures de pointe. Les voyageurs profiteront de plus de flexibilité et de confort du lundi au vendredi, de 6h00 à 10h30 et de 16h20 à 21h00.

Avec les chantiers du Grand-Saconnex et des Nations, le trafic routier est devenu problématique pour les bus qui se retrouvent coincés dans les embouteillages et ne respectent plus les horaires établis. Grâce au train au quart d'heure, malgré un changement, les Collésiens et les Bossiotes sont reliés à Genève plus rapidement et confortablement, quelles que soient les conditions météorologiques.

De façon à synchroniser les bus avec le train au quart d'heure durant l'heure de pointe et au vu de la suppression des arrêts de Versoix des trains RE du soir, les horaires de la ligne U sont modifiés dès 14h00 depuis Bossy et dès 16h30 depuis Chavannes-des-Bois. Le site www.tpg.ch vous donnera plus de détails.*



Sécurité

Rappel pour les détenteurs de chiens

La loi sur les chiens du 18 mars 2011 (LChiens; M 3 45), applicable sur le territoire genevois, stipule notamment que :

Le détenteur doit éduquer son chien, en particulier en vue d'assurer un comportement social optimal de ce dernier, et afin qu'il ne nuise ni au public, ni aux animaux, ni à l'environnement. (article 15, al. 1)

Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse pas lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et à la flore sauvages. (article 18, al. 1)

Au vu de ce qui précède, il est fortement recommandé à toutes les personnes détenant ou promenant un chien de prendre les mesures adéquates afin d'éviter que celui-ci



n'effraie ou ne blesse des personnes ou des animaux. Il faut, par exemple, le tenir en laisse courte dans les endroits où les dispositions légales l'exigent, tels que les localités ou les voies ouvertes à la circulation.

De plus, **du 1er avril au 15 juillet, les chiens doivent être tenus en laisse en forêt et lorsque le détenteur ne possède pas la stricte maîtrise de son animal.** Cette mesure a été mise en place pour protéger la faune sauvage durant la période de reproduction. Le comportement des chiens mal maîtrisés peut causer de graves perturbations à la faune sauvage.

Il existe toutefois des «espaces de liberté» pour les chiens, à disposition dans certaines communes (<http://ge.ch/nature/cartes-donnees/carte-des-espaces-de-liberte-pour-chiens>).*

Sécurité

Patrouilleurs scolaires

Au revoir Caroline Frey

Après plusieurs mois passés à assurer le poste de patrouilleuse scolaire en collaboration avec Lynn Voramwald, Caroline a décidé de quitter ses fonctions pour reprendre un poste de travail lui offrant des horaires plus larges dans une autre commune. La Mairie lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles activités professionnelles et la remercie pour son travail toujours effectué avec sourire et bonne humeur. Au plaisir de vous revoir dans la commune Caroline !

Bienvenue à Ali Dast Nazar

Suite au départ de Caroline Frey, la commune a engagé Ali Dast Nazar comme patrouilleur scolaire. Il a effectué la formation requise qu'il a brillamment réussie. Il réside à Collex-Bossy depuis 2011 avec sa famille et se plaît dans le village. Il fait traverser les enfants sur le passage situé en face du Petit-Chevalier, l'après-midi. Nous lui souhaitons la bienvenue et bonne chance dans cette nouvelle expérience.*

Marie-France Dutour, administratrice

Carte blanche aux élus

Le gaspillage c'est les autres

Au niveau mondial, les zones urbaines produiront, d'ici 2025, 2,2 milliards de tonnes de déchets. Des universitaires américains ont déterminé que 8,3 milliards de tonnes de plastiques avaient été produites entre 1950 et 2015, parmi lesquelles 6,3 milliards de tonnes sont devenues des débris très peu biodégradables. Chaque année, chaque Suisse jette 300 kilos de nourriture. Ces statistiques paraissent tellement énormes que tout un chacun pourrait se dire que cela ne le concerne pas. Et dire qu'il y a des enfants qui meurent de faim et nous jetons ce qui pourrait sustenter des familles entières....

Nous sommes tous coupables. Même à petite échelle chaque geste compte. Quelques idées pour votre quotidien.

- Au lieu d'utiliser des sacs en plastique, utilisez des sacs en toile, coton ou autre matière naturelle.



- Pensez à faire vos menus pour la semaine pour éviter d'acheter trop de nourriture et donc d'en jeter.
- Achetez en vrac et stockez dans des bocaux en verre.
- Buvez l'eau du robinet, pas dans des bouteilles en plastique.
- Réparez vos objets au lieu de les jeter. Voir sur le site de la Fédération Romande des consommatrices pour les bonnes adresses.
- Songez à recycler vos vieux draps et serviettes en torchons ménagers. Faites des trocs de vêtements avec des amis .

- Achetez local et saisonnier.

Songez à notre environnement, à nos enfants et à notre avenir. Réduisez vos déchets en réduisant le gaspillage !*

Danièle Castle, conseillère municipale

Agenda

Agenda communal

Juin	30	Promotions scolaires	Septembre (suite)	15-16	Cycle de conférences Terressenciel
Juillet	5	Bibliobus		21-22	LG Trail - passage de la course dans la commune
	7	Art en campagne, vernissage, Collex-Bossy		23	Duo piano-saxophone, Chapelle
	31	Fête nationale		23	1er tour de l'élection complémentaire d'un adjoint au maire
Août	27	Rentrée scolaire		29-30	Marionnettes les Croquettes, Chapelle
	29	Bibliobus	Octobre	3	Marionnettes les Croquettes, Chapelle
Septembre	2	Art en campagne, clôture, à Ornex		14	Second tour de l'élection complémentaire d'un adjoint au maire
	5	Test genevois d'orientation de nuit		14	Le Dragoleu (guitares), Chapelle
	6	Jeûne genevois		8	Conseil municipal
	10	Conseil municipal		22-27	Vacances scolaires
	15	Nettoyage des bois			

Renseignements utiles



Collex-Bossyinfos est préparé conjointement par la Commission culture et information du Conseil municipal et la Mairie. Il paraît quatre fois par an, une fois par saison. La rédaction invite tous les Collésien-ne-s et Bossiotes à participer à la préparation des numéros du **Collex-Bossyinfos**. Envoyez vos articles à la mairie, route de Collex 199, 1239 Collex-Bossy ou si possible sur support informatique à : info@collex-bossy.ch.

Pour des questions de place, veuillez toutefois à ce que vos articles ne dépassent pas une demi-page. Ils seront publiés dans la mesure du possible, sans que la rédaction n'assume la responsabilité de leur contenu. **Collex-Bossyinfos** est imprimé par la Mairie de Collex-Bossy en 750 exemplaires distribués à tous les habitants de Collex-Bossy et aux mairies des communes avoisinantes suisses et françaises. Il peut être consulté sur le site communal www.collex-bossy.ch

Remerciements pour les photos : Madeleine Westeel, Danièle Castle, Marcel Pesenti, Mairie d'Ornex

Conception et réalisation : Mairie de Collex-Bossy, Enrica D'Alfonso

Toutes les informations sur www.collex-bossy.ch



<https://www.facebook.com/Collex-Bossy>

Mairie de Collex-Bossy

Route de Collex 199 | 1239 Collex-Bossy | Tél.: 022 959 77 00 | courriel : info@collex-bossy.ch | www.collex-bossy.ch